

1. SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification du produit :

Nom du produit : ALLUME FEU CUBES BOIS COMPRESSE TUBES 96 ou 120

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

1.2.1 Utilisations pertinentes = Produit utilisé pour l'ignition de combustibles solides dans appareils les ménagers

1.2.2 Utilisations déconseillées = Aucun

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Distributeur : STG FRANCE
Le Capitole – 55 avenue des Champs Pierreux
92012 NANTERRE, FRANCE
Téléphone : 01.55.17.72.50
Fax : 01.55.17.72.72
Contact : Mr Alci Debieuvre

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Centre Anti-Poison de Paris : 01.40.05.48.48

2. SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

2.1.1 Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Pas de classification.

2.1.2 Classification conformément au règlement 67/548/EEC & 1999/45/EC :

Pas de classification.

2.2 Eléments d'étiquetage :

Marquage selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Nom du produit : ALLUME FEU CUBES BOIS COMPRESSE TUBES

Contient : Rien de particulier

Pictogramme de danger : Aucun

Mention d'avertissement : Aucun

Mention de danger : Aucun

Conseils de prudence :

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit.

2.3 Autres dangers

Aucun

3. SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance

NON APPLICABLE – MIXTURES – PRODUITS EN PREPARATION

Mélanges

EC Classification Regulation (EC) No. 1272/2008 (CLP)

Composants	%W/W	CAS No.	EC No.	REACH Registration No.	Hazard Statement(s)
Cire de paraffine	55	8002 -74-2	265-154-5	aucun	H 304 Peut être mortel en cas d'indigestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

DIRECTIVE 64/548/EEC & DIRECTIVE 1999/45/EC

Composants	%W/W	CAS No.	EC No.	REACH Registration No.	Hazard Statement(s)
Cire de paraffine	55	8002 -74-2	265-154-5	aucun	H 304 Peut être mortel en cas d'indigestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4. SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours :



- Après inhalation :** Assurer un apport d'air frais pour une meilleure respiration.
En cas de malaises, se rendre chez un médecin.
- Après contact cutané :** En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.
En cas de d'irritation persistance de la peau, consulter un médecin.
- Après contact oculaire :** Rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin et garder à disposition l'étiquette.
- Après ingestion :** Appeler aussitôt un médecin
Ne pas se faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Effets irritants
Sècheresse de la peau

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traiter les symptômes.

5. SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction :

Agent d'extinction approprié : Poudre sèche, mousse chimique, sable, Dioxyde de carbone.

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Un mélange de particules solides et liquides et gaz incluant des composants non identifiés
Monoxyde de Carbone / Dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers :

Garder une distance raisonnable vis-à-vis du produit.

Utiliser un appareil respiratoire indépendant et des vêtements protecteurs.

Ne pas respirer les gaz de combustion – Eviter de jeter dans l'environnement.

6. SECTION 6 : MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précaution individuelles, équipement de protection et mesure d'urgence :

Tenir à l'écart de sources d'inflammation.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égouts / les eaux superficielle / les eaux souterraines.

Eviter de jeter dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Ramasser avec un sac en plastique.

Garder loin de la chaleur.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir section 8 - 13.

7. SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Eviter tout contact.

Conserver à l'écart de toute source de chaleur d'ignition – Ne pas fumer.

Se laver les mains avant manipulation et après avoir mangé, bu ou fumer .

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé et à température ambiante et à l'écart de toutes sources de chaleur.

Conserver uniquement dans le paquet d'origine.

Température conservation : à protéger du soleil

Durée de stockage : Longue sous conditions normales

Matériel incompatible : Agents oxydants

7.3 Utilisation (s) finale(s) particulière(s) :

Voir la section 1-2.

8. SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 **Limites d'exposition** : Aucune

8.1.2 **Limites Biologique** : Non établi

8.1.3 **PNECs et DNELs** : Non établi

8.2 Contrôle de l'exposition

8.2.1 **Techniques appropriées** : Bien ventilé

8.2.2 **Protection corporelle** : Hygiène basique – éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection des yeux

Pas de protection nécessaire



Protection des mains

Pas de protection nécessaire



Protection respiratoire

Pas de protection nécessaire

Dangers thermiques : non applicable



8.2.3 Contrôle de l'environnement :
Eviter de jeter dans l'environnement

9. SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Conditionnement :	Solide
Couleur :	Marron
Odeur :	Type paraffine
Seuil odeur :	Non établi
PH :	Non établi
Congélation :	Non établi
Point d'ébullition :	Non établi
Point d'inflammation :	Oui > 206 C
Evaporation :	Non établi
Inflammation aux solides	Non établi
Inflammation aux explosifs :	Non explosif
Pression de vapeur :	Non établi
Densité :	Non établi
Solubilité dans l'eau :	Non applicable - Insoluble
Coefficient de partage :	Non établi
Température auto-ignition :	650 C
Décomposition :	Non établi
Viscosité :	Non applicable – Produit solide
Propriétés explosives :	Non explosif
Propriétés Oxydantes :	Non oxydantes

9.2 Autres informations :

Aucune.

10. SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité :

Aucun connu lors d'une utilisation conforme.

10.2 Stabilité chimique :

Stable sous des conditions environnantes normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune.

10.4 Conditions à éviter :

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé et à température ambiante et à l'écart de toutes

sources de chaleur.NE PAS FUMER.

10.5 Matières incompatibles :

Tenir à l'écart de toutes sources chimiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, gaz toxiques et vapeurs

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Ingestion :	Critères non connus
Inhalation :	Critères non connus
Contact cutanée :	Sécheresse cutanée.
Irritation de la peau :	Non applicable - produit solide
Irritation oculaire :	Non déterminé.
Voie respiratoire :	Non déterminé.
Mutagénèse :	Non.
Cancérogénicité :	Non.
Toxiques :	Non.
Simple exposition :	Non applicable - produit solide.
Expositions répétées :	Non applicable - produit solide.
Dangers d'Aspiration :	Non applicable - produit solide

11.2 Informations complémentaires : Aucune

12. SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

12.1 Toxicité : Non applicable - produit solide

12.2 Persistance et dégradabilité : Biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation : Non établi

12.4 Mobilité dans le sol : Non établi

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB Non établi

12.6 Autres effets néfastes : Aucun

13. SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Les résidus de produits sont à éliminer selon les réglementations locales, nationales et régionales.

13.2 informations complémentaires :

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égouts / les eaux superficielle / les eaux souterraines.
Produit inflammable.

14 SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR/RID = Non établi
IMDG = Non établi
IATA/ICAO = Non établi

14.2 Transport officiel

ADR/RID = Non établi
IMDG = Non établi
IATA/ICAO = Non établi

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID = Non établi
IMDG = Non établi
IATA/ICAO = Non établi

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID = Non établi
IMDG = Non établi
IATA/ICAO = Non établi

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID = Non établi
IMDG = Non établi comme pollution marine
IATA/ICAO = Non établi

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cf section 2

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

ADR/RID = Information non disponible
IMDG = Information non disponible
IATA/ICAO = Information non disponible

15 SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

15.1.1 REGLEMENTATIONS UE

AUTORISATIONS/RESTRICTIONS = inconnues

15.1.2 REGLEMENTATIONS NATIONALES

AUTORISATIONS/RESTRICTIONS = inconnues

15.1.1 SECURITE CHIMIQUE

Non disponible

16 SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les sections suivantes ont été révisées ou contiennent de nouveaux éléments = 1.16

Références : fiches techniques de sécurité

Safety Data Sheets for ingoing ingredients.

Existing ECHA registrator for Parrafine wax (CAS **8002 -74-2**)

NB : Les informations contenues dans cette publication ou comme autrement fourni aux Utilisateurs sont supposées être précises et sont données en toute bonne foi, mais il est indispensable pour les Utilisateurs de s'assurer de la pertinence du produit pour leur utilisation personnelle. Les eurolitres ne donnent aucune garantie quant à la santé du produit pour n'importe quel but particulier et n'importe quelle garantie impliquée ou la condition (statutaire ou autrement) est exclue à la mesure que l'exclusion est empêchée